



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# DÉONTAUTOLOGIE

## Ou la déontologie à l'épreuve du temps (long)

Nous l'attendions avec une impatience certaine cette commission déontologie du 15 janvier consacrée au numérique régional. Un lieu où se tapissent depuis longtemps, encroûtées, toutes sortes de pratiques sauvages et parfois franchement attentatoires.

Un wild wild web. Sans pitié pour la déontologie.



JANVIER 2025

Alors bon, disons que ça ne commençait pas trop mal. La direction numérique, l'air solennel, nous communique un changement important : **la Home Page des sites régionaux sera réorganisée afin d'y distinguer information et communication.** Sachant que nos lecteurs atterissent directement sur nos articles en passant par Google et les réseaux sociaux, on ne peut pas vraiment appeler cela une révolution. Mais soit.

Des rubriques « *Les Antennes* » / « *Les partenariats* » vont être créées afin d'y ranger (via des tags spécifiques) les articles dont ils dépendent.

- **Dans la première**, les articles d'autopromotion de nos contenus. Type : description hyperréaliste des documentaires, je n'y étais pas mais je vous décris minutieusement ce que j'ai vu dans l média.
- **Dans la seconde**, ceux faisant la promotion d'un évènement dont nous sommes partenaires, écrits par la com et sans le dire. Type : *Cette expo est formidable, courez-y !*

Une rubrique supplémentaire devrait s'y ajouter :

- « **À propos de nous ou communication de la Direction France 3** » afin d'éviter que cette dernière, sous prétexte « d'informer le public », ne diffuse, sur le site, ses projets, ses opinions, en oubliant de préciser que ce n'est pas un contenu de la rédaction. Nous l'avons déjà vu dans le Grand-Est au sujet du changement, forcément bénéfique, de marque pour Ici. Très limite.

Sur chacun de ces « types » d'articles sera apposé, en tout début du texte, un avertissement « *contenu réalisé dans le cadre d'un partenariat* » de façon que nous espérons lisible et non lilliputien comme présenté lors de cette commission où il a fallu plisser les yeux et chausser ses doubles foyers.

**Le chapo de l'article devra, lui aussi, être explicite. Important si personne ne passe par la Home Page.**



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

JANVIER 2025

**On ne peut le nier, ça avance un chouilla. Ou plus exactement ça devrait avancer.**

Aucune date n'est fixée, second semestre, peut-être. « Demain est un autre jour ». « On va voir ce qu'on va voir » Nous ne sommes plus en commission déontologie mais en déontautologie.

**Car, nous « tournons en rond ». Cette réponse, temporisée, nous l'aurons sur tous les sujets.** Exemples :

- **Les biographies cliquables** qui ne sont pas complétées ou par de vagues « collaborateurs à France 3 » ? « En cours »
- **Une précision de la fonction de l'auteur dès la signature**, sans avoir à cliquer dessus (seuls 0,01% de taux de clics sur mobile et 0,11% sur l'ordi) ? C'est « non ». **Avec des chiffres pareils, la CFDT ne voit pas très bien à quoi sert réellement la signature cliquable. Et si « les grands médias » font pareil c'est peut-être parce que leur site n'est alimenté que par des journalistes. Nous maintenons cette revendication capitale.**
- **Le nom des équipes de reportage sur les modules web en 9/16<sup>e</sup>** sur les réseaux sociaux où tout se mélange sans distinction possible ? « En réflexion avec France info »
- **Les délégués numériques, qui modifient titre et contenu d'articles de la rédaction**, sans en informer les adjoints numériques ni les auteurs, en ont-ils le droit ? Que signifie au juste le « lien hiérarchique fonctionnel » qui les lie ? « La demande est notée »
- **La signature des articles reprenant un reportage TV ?** « Une règle d'affichage, va être précisée, avec le nom des équipes de terrain »
- **La réutilisation des images d'un sujet TV par les équipes numériques sans les informer** ni même se soucier du droit à l'image ? « Un rappel spécifique va être fait »
- **Sur les pratiques des CEN du réseau.** Ont-ils le droit de traiter de l'actu ? Ont-ils le droit de tourner/monter des modules s'apparentant à de l'actu froide ? Qu'est-ce qu'au juste l'actu froide ? « Une harmonisation est en cours, à la suite d'un audit réalisé dans chaque antenne. L'ensemble des retours ont été faits et il faut maintenant l'étudier. Il s'agit d'une refonte globale et lourde qui mettra du temps à être finalisée »
- **Les republications en série et en dépit du bon sens**, quitte à ce que l'objet de l'article n'existe plus. « Nous allons rappeler la vigilance nécessaire en cas de republication, inciter à une meilleure sélection des articles et rappeler l'obligation de vérifier si les propos de l'article sont toujours d'actualité. » Un minimum.
- **Les articles directement rédigés sur le back office de France Bleu par la coordination nationale.** Seules 6 des 19 locales, ont donné, collectivement, leur accord pour que le nom des équipes de reportage apparaisse dans le corps du texte. Pour le reste, ces papiers, reprises de commentaires TV, seront signés de leur antenne d'origine. Des papiers qui, nous dit-on « sont de véritables trésors », et finissent noyés dans la masse des publications France Bleu. Invisibilisés. À quoi bon ? « Une volonté de la présidente ».

**Le chantier sur le réseau numérique régional reste immense. Et pour conclure ce tract ainsi que notre métaphore filée, un peu lourde, nous l'admettons : « Y a qu'à, faut qu'on ». Nous resterons vigilants.**



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - [cfdtgroupe@francetv.fr](mailto:cfdtgroupe@francetv.fr)